

LOUIS Antoine (1723-1792). La guillotine.



Antoine Louis est né à Metz, en Moselle, le 13 février 1723.

Fils d'un chirurgien militaire, Antoine Louis devient docteur en droit et docteur en médecine des facultés de Paris. Il embrasse la carrière de son père, qui est alors son premier maître. La guerre de succession d'Autriche fait rage et à l'âge de 21 ans, Antoine Louis a déjà fait plusieurs campagnes en qualité d'aide, puis de chirurgien-major de régiment.

Sa thèse, *De vulneribus capitis*, date de 1749, mais on ne sait pas s'il la présente à l'université de Halle ou à Paris. La Peyronie l'appelle. Il ne s'entend pas avec les frères de la Charité et retourne à l'armée du Haut-Rhin, puis revient à Paris.

Il y est professeur de physiologie, chirurgien de La Salpêtrière (où il voulut être enterré), deux fois prévôt des chirurgiens et deux fois couronné par l'Académie, dont il est membre associé à 23 ans (1746).

Il a publié une réformation de la subordination des chirurgiens aux médecins (1748), un cours de chirurgie pratique sur les plaies par armes à feu (1746), pris une part prépondérante à la rédaction des troisième, quatrième et cinquième volumes des mémoires de l'Académie royale de chirurgie, après avoir aidé Morand à préparer le deuxième.

On le dit parfait académicien, théoricien, opérateur de second ordre, mais le jugement est à réviser : J.L. Faure assure que son manuel opératoire de la hernie étranglée situe son génie. Une lettre de Voltaire, exhumée en 1952, le montre assez hardi pour sectionner deux nerfs dans un syndrome douloureux de la face, sur le conseil de Tronchin, et obtenir la guérison du malade.

Maître, il a eu pour élèves entre autres, Larrey, Percy, François-Emmanuel Fodéré qui publia, sur ses instances, son traité de médecine légale.

Dans *Jacques le fataliste*, Diderot le loue comme chirurgien d'armée. De plus, il a été pour lui, l'un des précieux rédacteurs de l'*Encyclopédie*.

Anatomiste, il a décrit le bassin, les artères carotides, le cristallin, l'étrier, les parotides, les muscles obturateurs. Accoucheur, il a étudié la césarienne et le forceps. Pathologiste, il a donné une description du lupus du nez. Thérapeute, il a réduit les indications de la saignée et stigmatisé ses méfaits. Il a également cultivé l'histoire de la chirurgie qui est, selon lui : « L'objet le plus capable de captiver l'application d'une âme élevée ». On lui doit la traduction française du *De Morbis Venereis* de Jean Astruc (1736).



Enfin, par ses expériences sur des moutons, la machine préconisée par le D^r Guillotin, qu'il modifia, faillit s'appeler la lousion ou la lousiette.

Il décède le 20 mai 1792 à Paris.

Son rôle de médecin légiste fut crucial dans l'affaire Calas. Il présente publiquement un *Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence, dans lequel on établit les principes pour distinguer à l'inspection d'un corps trouvé pendu le signe du suicide d'avec ceux de l'assassinat*. Il prouve scientifiquement que « les pendus ne meurent pas faute de respiration, mais par la compression asphyxiante des veines jugulaires », expliquant que Marc-Antoine Calas ait pu se suicider en fixant la corde au bouton de la porte alors que ses pieds touchaient terre.

L'Académie de médecine conserve son buste attribué à Houdon.